
Avis d'information

La commune de Bondy est adhérente au Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP).

Conformément aux dispositions des articles L. 2313-1 et L. 5211-36 du code général des collectivités territoriales, le Rapport d'orientations budgétaires de l'exercice 2023 du SIFUREP est consultable à l'adresse suivante : <http://www.sifurep.com>, rubrique « Accueil / Bibliothèque / Documents budgétaires ».

Ce document est également mis à la disposition du public, à compter de ce jour, au sein du service des Assemblées de la mairie de Bondy aux horaires suivants : 9h30 – 13h00 et 14h00 – 17h15.

Fait à BONDY, le 29 NOV. 2022

Stephen HERVE
Maire de Bondy
Conseiller régional d'Ile-de-France

